

Association des Villes du Grand Bassin parisien
29 rue Godot de Mauroy
75009 PARIS
Tél : 03.44.79.40.58
Email : avgbp@beauvais.fr

Positionnement des villes du Bassin parisien En faveur du projet Roissy-Picardie

L'Association des Villes du Grand Bassin Parisien créée en novembre 1991 et que j'ai l'honneur de présider depuis 2008 regroupe l'ensemble des villes du grand bassin parisien défini comme étant le territoire comprenant l'Île-de-France, les Basse et Haute-Normandie, le Centre, la Champagne-Ardenne, la Picardie et deux départements ayant un fort tropisme avec l'Île-de-France : la Sarthe et l'Yonne soit 35 départements au total.

Aujourd'hui, l'esquisse d'un projet de développement de la région capitale fera du futur Grand Paris un territoire porteur d'enjeux économiques et sociaux de première importance pour l'ensemble des villes et territoires qui composent le grand bassin parisien. C'est la raison pour laquelle notre association a souhaité s'inscrire dans la réflexion actuelle sur le projet de région capitale lancé par M. le Président de la République le 7 mai 2008 à travers la lettre de mission à M. le ministre Christian BLANC.

Après une année de travail, l'Association des Villes du Grand Bassin parisien (AVGBP) a pu révéler les atouts et les risques liés au renforcement de la région capitale selon que l'organisation de la future métropole serait ou non centrée sur les seuls pôles franciliens. Les différentes études menées par notre association, qui résultent d'une approche purement cartésienne réalisée au-delà de toutes considérations d'ordre politique, permettent d'affirmer que si Paris veut concurrencer les grandes capitales du monde et de l'Europe, il va lui falloir composer et fédérer les territoires porteurs de synergies complémentaires qui entourent l'Île de France.

Dans sa troisième contribution « pour un positionnement des villes du Bassin parisien dans le développement de la région capitale », l'A.V.G.B.P souligne la nécessité de s'orienter vers un système maillé de transport. Aujourd'hui le réseau ferré de transport de voyageurs du Bassin parisien reste organisé dans un système radioconcentrique fondé sur les gares "cul-de-sac" parisiennes. Une étude, menée entre autre à l'initiative de l'association, a montré qu'il était possible de disposer à l'entrée de l'Île-de-France de plus d'une douzaine de points où des correspondances (à organiser), engendreraient un allègement des sillons terminaux des transports ferroviaires et consécutivement faciliteraient les flux de transport. Il est donc souhaitable de pouvoir expérimenter, sur quelques sites, la mise en œuvre de ces nœuds de correspondance afin d'obtenir les prémices d'un système maillé de transport ferroviaire de voyageurs.

Parallèlement à cet effort de trame, il convient de s'assurer de l'accès des villes du Bassin parisien aux principaux équipements structurants franciliens par la grande vitesse en particulier via l'interconnexion des TGV et le projet de liaison rapide des pôles franciliens entre eux. Ceci concerne en particulier la liaison rapide Amiens/Creil/Roissy.

C'est la raison pour laquelle, en ma qualité de Présidente de l'A.V.G.B.P, je souhaite réaffirmer la position dans le cadre du débat public concernant la liaison Roissy Picardie. Si la métropole du Grand Paris veut concurrencer les grandes capitales du monde et de l'Europe, elle ne pourra faire l'économie de la recherche de synergies au sein des territoires extérieurs à l'Île de France. Cette synergie ne pourra résulter que d'un projet véritablement fédérateur et partagé par tous. La liaison Roissy-Picardie est l'un d'entre eux et l'A.V.G.B.P soutient vivement sa concrétisation.

Caroline CAYEUX

Présidente de l'A.V.G.B.P